

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE  
2016 - 2017  
LES ROSEAUX

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 - 8H35	Garderie Périscolaire Payante	Garderie Périscolaire Payante	Garderie Périscolaire Payante	Garderie Périscolaire Payante	Garderie Périscolaire Payante
8H45 - 11H45	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT
11H45 - 13H30	DEJEUNER A LA CANTINE OU RETOUR A LA MAISON	DEJEUNER A LA CANTINE OU RETOUR A LA MAISON		DEJEUNER A LA CANTINE OU RETOUR A LA MAISON	DEJEUNER A LA CANTINE OU RETOUR A LA MAISON
13H30 - 15H00	ENSEIGNEMENT	ACTIVITES PERISCOLAIRES FACULTATIVES ET GRATUITES		ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT
15H00 - 16H30		ENSEIGNEMENT			ACTIVITES PERISCOLAIRES FACULTATIVES ET GRATUITES
16h30 - 18h30	Garderie Périscolaire Payante	Garderie Périscolaire Payante		Garderie Périscolaire Payante	Garderie Périscolaire Payante

Les temps de garderie périscolaire sont des temps (payants) durant lesquels les enfants sont sous la responsabilité d'encadrants employés par la Ville de Carentan : informations et inscriptions en mairie.

Le temps d'enseignement est le temps durant lequel les enfants sont sous la responsabilité de leur enseignant.

Les activités périscolaires sont des temps durant lesquels les enfants sont sous la responsabilité des encadrants employés par la Ville de Carentan. Ces temps d'activité ne sont pas obligatoires.

Le déjeuner à la cantine se fait sous la responsabilité des agents employés par la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin : informations et inscriptions au 02 33 71 90 90.

Les horaires des cars de transports scolaires sont adaptés à ces changements.